

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS... \$8.00 UNION POSTALE... \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA... \$1.00 ETATS-UNIS... \$1.50 UNION POSTALE... \$2.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

TELEPHONES: ADMINISTRATIVE: 7444 REDACTION: 7443

FAIS CE QUE DOIS!

LA TOUSSAINT

C'est dans le temps mélancolique de l'automne, où la nature dépouillée n'offre plus qu'une image de mort, quand chaque fleur qui se fane et chaque feuille qui tombe nous parle de tristesse et d'adieu, que l'Eglise catholique, avant de prendre elle-même le deuil pour pleurer ses disparus, a voulu placer la fête de la Toussaint: éclaircie radieuse dans un ciel sombre.

Or, qu'étaient-ils, les Saints? On s'en forme, parfois, une idée très fautive. Accoutumés à ne considérer que leur renommée, et la vénération dont l'Eglise les entoure, plusieurs les envisagent volontiers comme une classe d'hommes hors concours, une race à part et surhumaine, pour laquelle des mains d'anges prévenants auraient à l'avance aplani les rugosités du chemin qui mène à l'au-delà.

Il n'en est rien. C'étaient des hommes comme nous: de chair et d'os, de nerfs et de sang, ayant nos facultés, nos passions, nos tentations, nos luttes, nos courtes joies, nos longues souffrances et ne possédant à leur disposition que les moyens de sanctification mis à la nôtre. Mais l'intériorité lâcheté humaine ne consent pas à l'admettre, et préfère se couvrir de semblables prétextes comme de boucliers contre le sacrifice dont elle a peur.

D'autres, par contre, ne veulent apercevoir dans la vie des Saints que les événements prodigieux qui peuvent s'y rencontrer. Ils y confinent la sainteté de façon exclusive. Pourtant, si Dieu ne ménage pas ses faveurs à certains de ses serviteurs, s'il baigne de consolations leurs pénitences héroïques, nul n'ignore que ces familiarités divines ne sont pas le fait commun.

Et c'est bien ce que répondraient, dans les annales séculaires du christianisme, ceux-là même qui pratiquèrent la sainteté, s'il était permis de les interroger. Vous voyez sur le feuillet sanglant des persécutions, martyrs! Déchirés par les roues ou brûlés par les torches, sous la mâchoire des fauves ou la hache des licteurs, répondez: Si vous n'aviez fait que souffrir, seriez-vous un nombre des élus?—Mais, alors, tous les soldats morts à la guerre, toutes les victimes d'accidents, tous les souffre-douleur du monde y seraient aussi! Tournons la page.

Autres temps. Peuplant les Thébaïdes de vos macérations solitaires, vous voyez, anachorètes! Esclaves d'un austère mysticisme, vous passez votre vie monotone d'ermite sans autres distractions que la piqure de vos cilices ou la rigueur de vos abstinences. Bouches autrefois silencieuses, parlez: Si vous n'aviez eu que votre abnégation, comme droit d'entrée, seriez-vous, maintenant, en paradis?—Mais, alors, tous les stoïciens des religions condamnées, les fakirs jeûneurs, les moines de Boudha y seraient forcément. Cherchons ailleurs.

Répondez du fond de vos cloîtres, Théologiens et Docteurs! Vous avez pâli sur des livres et prolongé vos veilles dans l'étude des sages définitions et l'analyse des dogmes, pour augmenter la connaissance de l'Inconnu, dans l'esprit humain. Aussi, le savez-vous mieux que tous: ni votre science ni vos labours, à eux seuls, ne vous auraient valu l'éternité; car, alors, tous les philosophes et chercheurs, depuis Confucius jusqu'à nos récents rationalistes, seraient avec vous...

Et donc, ces héros que nous émerveillons auraient été inefficaces, si les saints n'avaient en même temps, d'une volonté résignée, d'une constance inébranlable, accompli leur devoir, tout leur devoir, minime ou considérable, en mettant en pratique les communes vertus qui sont le lot quotidien de la vie chrétienne: charité, patience, renoncement, humilité... "Connaitre, aimer et servir Dieu, et par ce moyen acquiescer la vie éternelle," le petit article du catéchisme résume toute sainteté.

Il serait avantageux de réfléchir à ces choses, en saluant, demain, la phalange des saints: les martyrs, dans l'apothéose de leur trépas, Etienne, Paul et Laurent, Océlie, Thérèse et Agnès;—les vierges, dans la blancheur de leur vie, Claire, Thérèse, Clotilde, Gertrude;—les confesseurs, dans l'inaltérabilité de leur foi, Dominique, François d'Assises, Ignace de Loyola;—et tant d'autres!...

Ils sont la gloire et comme le décor de l'Eglise. Ils sont la noblesse de Dieu.

Abbé MELANÇON.

LA MARINE

QUELQUES CHIFFRES

Le Herald admettait l'autre jour que, dans l'état actuel des esprits, la majorité du peuple canadien se prononcerait contre toute participation du Canada à la défense générale de l'Empire. Les chiffres et renseignements que donnait à la Jeune Lorette, vendredi, M. Pelletier, ministre des Postes, ne sont pas de nature à modifier cet état d'esprit.

Et cela ne tient compte ni du Rainbow, ni du Niobe, ni du salaire des officiers et des marins, ni du collégial naval, que sais-je encore? M. Pelletier estime pour sa part que la dépense annuelle serait d'au moins six millions, soit trente millions en cinq ans.

M. Pelletier a eu la curiosité de jeter un coup d'oeil sur les soumissions sur lesquelles le cabinet Laurier n'avait jugé à propos de renseigner ni le peuple ni les députés. Il y a découvert des choses extrêmement intéressantes. On sait que la loi navale autorise le gouvernement à créer une flotte sans spécifier le type ou le nombre des vaisseaux. Le gouvernement a d'abord demandé des soumissions pour dix vaisseaux. Ce n'était, de l'aveu de tous, qu'un début.

La blague persiste au Canada, mais elle change constamment de sujet. L'histoire des dissensions entre nationalistes et conservateurs ayant d'autant plus facilement manqué son effet, que le Canada lui-même dans ses colonnes voisines représentait conservateurs et nationalistes en parfaite union d'idées, c'est en désaccord avec un évêque que le bon représentant maintenant M. Bourassa!

Trop de mains à la pâte

Essayez autre chose. Evidemment il y a trop de monde à la pâte au Canada et Grand-doré, le chef de cuisine, manquant d'autorité sur ses assistants.

BILLET DU SOIR

A PROPOS DE REVUES

Si dans le domaine de la science le vingtième siècle est celui de l'aviation, je crois que l'on pourra dire aussi justement que, dans le domaine théâtral, c'est celui des revues. On aime les choses en l'air. Aujourd'hui, les journaux ne suffisent plus; on veut voir défiler sur les planches l'actualité en un désordre qui fait des efforts inouïs pour être un effet de l'art. C'est tout juste un effet de l'or et encore tout ce qui brille... n'est-ce pas...

Les auteurs sèment tout le long d'un ou de plusieurs actes toute la fièvre de leur esprit — pardon Hugo — et s'excusent en disant que Rabelais lui-même cultivait l'à-peu-près. Donnay, le père, sinon le grand-père des revuistes, ajoutent-ils, débuta au Chat Noir pour finir au Palais Mazarin.

Ces auteurs se proposent un but: faire rire, et l'atteignent. C'est probablement pour eux l'essentiel.

Je conçois que telle parodie de vers célèbre, bien tournée ou que telle charge bien trébuchée puisse amuser les gens. Après une journée de labeur on cherche un peu de repos et de divertissement; on aime à se délasser la rate. Ceci est très louable; le rire est, dit-on, le propre de l'homme... et de la femme sans doute.

Mais, il y a un mais, comme disait M. Rostand, quoi qu'il ne fut pas revuiste. (Il fit Chantecler; c'est déjà assez). Mais, dis-je, ce qui surprend, c'est que le langage du théâtre amuse beaucoup plus les auditeurs que tous les mots spirituels ensemble.

A Paris, — la Ville Lumière, — Le Marseillais avec l'Académie du Midi, et l'Auvergnat avec ses fouchtracs et le papa de Mlle Beulemans avec son savez-vous, sont toujours très drôlatiques. Ici, pour faire rire, il faut du "canayen". La folle aime ça. C'est très bien, mais que ne met-elle autant d'empressement à l'étude de la belle langue française?...

NAP. TELLIER.

Les élections d'Ontario

Les élections provinciales d'Ontario auront lieu le 11 décembre. Si les adversaires du cabinet Whitney peuvent discuter l'opportunité d'un scrutin général, du moins ne peuvent-ils pas se plaindre du délai accordé. Longtemps même avant d'en avoir fixé la date, sir James a averti le public que les élections auraient lieu en décembre. L'opposition en a profité pour préparer sa campagne. Il y a déjà quinze jours que son chef a fait connaître son programme et qu'elle a commencé à choisir ses candidats.

Le programme du cabinet Whitney, pour l'avenir, comporte une demande d'aide au pouvoir fédéral pour activer l'immigration vers l'Ontario nord, sous forme d'amélioration des chemins; une autre demande de contribution fédérale à la construction du chemin de fer Ontario et Témiscamingue; la prolongation de cette voie ferrée vers la Baie James; l'extension du système électrique par toute la province; la transformation de la commission hydro-électrique en un département du gouvernement avec ministre responsable, et autres questions de détail.

Dans le résumé du travail accompli, M. Whitney mentionne que la prison centrale de Guelph est construite en partie par le travail des prisonniers. Il est curieux que M. Gouin n'ait pas pensé à utiliser de même façon le travail des pensionnaires de M. Vallée pour la construction du chateau de Bordeaux.

Voyez-vous l'économie qui en serait résultée pour les contribuables et pour la province! Pour un homme pratique et solide, M. Gouin a d'étranges manières de dépenser... l'argent des autres.

J. D.

Acte d'hypocrisie

Le Soleil a raison de dénoncer l'explosion de fanatisme qui s'est produite à l'assemblée d'une association tory de Toronto. Mais il devrait dénoncer également une manifestation semblable qui a eu lieu deux jours avant au club Mt Mackenzie. Dénoncer l'une et passer l'autre sous silence est tout simplement faire acte d'hypocrisie. Le Devoir a dénoncé les deux.

La situation politique

DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Il y a actuellement une législature provinciale où la situation politique est des plus étranges. C'est celle de l'île du Prince-Edouard. Le premier ministre, M. Palmer n'y a pas de siège, aucun parti n'y peut compter une majorité, et cet état de choses dure depuis huit mois.

Il résulte de la nomination de l'ex-premier ministre Haszard à la position de juge. Le départ de celui-ci a laissé les deux partis fort à fort, quatorze à quatorze, et comme la perspective de succès pour le gouvernement ne paraissait pas brillante, la réélection du premier ministre et l'élection du successeur de M. Haszard ont été ajournées indéfiniment.

Mais cette situation ne peut durer beaucoup plus longtemps. Il faut que la législature soit convoquée dans un certain délai. La réunion dans les conditions actuelles est impossible, parce que le premier ministre ne pourrait s'y montrer, et même s'il le pouvait ce serait pour assister à sa défaite, attendu que le choix d'un président le mettrait en minorité.

Une élection s'impose donc. Elle eût été générale si M. Laurier avait été maintenu au pouvoir, mais la défaite de ce dernier, régle la question. M. Palmer se contentera de se faire réélire, s'il le peut, ainsi que le successeur de M. Haszard. La votation est fixée au quinze novembre.

Il faut du courage pour l'affronter. Là où M. Palmer est obligé de se présenter, le scrutin fédéral a donné une bonne majorité aux conservateurs. Il paraît presque impossible qu'il réussisse sans le concours de l'influence fédérale qui seule a pu maintenir le parti libéral dans l'île depuis dix ans. La division actuelle des partis date d'assez longtemps. Depuis 1900, le gouvernement libéral de l'île n'a guère eu plus de deux voix de majorité. Une fois même le cabinet Farquharson se trouva d'égalité de voix avec ses adversaires et ne réussit à se maintenir qu'en leur arrachant un partisan. De ces succès dans de semblables circonstances, les partisans du cabinet actuel aiment à conclure qu'il réussira encore à se maintenir.

Il faut pour cela que le premier ministre, non seulement se fasse élire, mais que son candidat à la succession de M. Haszard n'échoue pas; car une victoire et une défaite laisseraient les partis également divisés, c'est-à-dire le gouvernement en minorité après l'élection du président, à moins qu'un membre de l'opposition se laisserait séduire par la position, ce qui n'est pas aussi sûr avec les conservateurs au pouvoir à Ottawa. Or la victoire des candidats ministériels nous paraît improbable.

La constitution de l'île permet, en effet, des choses qui n'existent nulle part ailleurs au Canada. Ainsi, le scrutin s'exprime encore ouvertement au provincial et ce qui a fait la force du parti libéral avec ses amis au pouvoir à Ottawa causera maintenant sa ruine. Tous les fonctionnaires qui ont fait campagne contre les conservateurs au fédéral vont rater en votant pour ceux-ci au provincial. D'autre part, l'électorat provincial se divise en deux catégories: les propriétaires qui seuls élisent le député désigné sous le nom de councillor, reliquat de l'abolition du conseil législatif et c'est précisément cette catégorie qui élira le successeur de M. Haszard, tandis que M. Palmer, un assembly man, sera élu par le vote de tous les citoyens inscrits sur la liste.

Autant de détails qui militent aujourd'hui contre le gouvernement après avoir fait sa force, et qui, joints au regain de courage que la récente victoire doit donner à une opposition dont le vigueur actuelle démontre l'énergie et la persévérance, sont bien de nature à causer des appréhensions au gouvernement Palmer.

JEAN DUMONT.

Le Gouverneur-Général aux courses du Hunt Club

Ottawa, 31. — Un des événements sportifs les plus fashionables de la saison, a été celui des courses de chevaux au Hunt Club. Il y avait là le duc et la duchesse de Connaught, et tout le beau monde de la capitale. Il y avait également des représentants des Hunt Clubs de Montréal et de Toronto. Une foule considérable assistait aux courses et l'événement a été fort intéressant.

Sur le Pont d'Avignon...

Le "Mardi Gras" est arrivé à Montréal. Il vient de Québec où il a été élevé par la "Vigie".

Le comble de l'obligance: Le Dr Alex Pringle, spécialiste pour les yeux est mort subitement hier "à la demande" de sa sœur, Mme G. C. Carman.

Si M. Parent eût été aussi empressé à accéder aux demandes de M. Gouin en 1905, il eût évité à ce dernier l'histoire du conte qui le hante depuis ce temps-là.

La crise marocaine apaisée d'un côté menace de s'aggraver de l'autre. A moins que M. Rodolphe Lemieux n'intervienne ou ne soit pas ce qui peut arriver.

Chacun a son idée pour réorganiser le parti libéral. Celle de M. Rodolphe Lemieux suggère la culture physique.

Le démissionnaire, lui, qui si la loi l'y oblige, parce qu'il sait bien que ce sera la fin de sa carrière politique.

Grand-doré est moins qu'heureux avec ses inventions. L'autre jour il nous disait que les bleus voulaient mettre M. Bourassa au sénat, et maintenant il prétend que ce sont les bleus qui s'opposent à leur propre intention.

Une partie de l'opposition de l'Ontario se révolte contre la direction donnée au parti libéral par M. Mackay.

L'idée aussi de Vénus d'aller se cacher dans l'île Milo!

Le "Canada" qui demandait à M. Monk une déclaration sur la loi navale, qualifie M. Laverne d'indiscrète parce que celui-ci a déclaré que nous aurons le plébiscite.

Si personne ne peut parler avec autorité sur le sujet sans commettre d'erreur, pourquoi alors le "Canada" demande-t-il des déclarations?

Le "Canada" qui demandait à M. Monk une déclaration sur la loi navale, qualifie M. Laverne d'indiscrète parce que celui-ci a déclaré que nous aurons le plébiscite.

En théorie, peut-être; mais en pratique? Greenway, Fielding, Cameron, Clark Wallace, Sifton, McCarthy n'étaient pas précisément des conciliateurs et c'est pourtant sur les remparts du libéralisme à la Laurier qu'ils se sont trouvés les plus à l'aise chaque fois qu'ils ont voulu tirer sur les catholiques et les Canadiens-français.

Extrait du même "Canada": "M. Borden, dans la dernière de ses attitudes sur la question, demandait une contribution "immédiate" en argent, et déclarait que le Canada devait aider l'Empire sous une forme ou sous une autre."

Nouvelle erreur. M. Borden, dans sa dernière attitude, disait que s'il était au pouvoir, il demanderait d'abord à l'Amirauté anglaise si sa suprématie est en danger.

"Avez-vous remarqué," demande le "Canada", "comme MM. Plante, Pennington, Gault, Lafontaine et Cousineau, députés à Québec, ont oublié M. Bourassa dans leurs discours au banquet Coleridge?"

Non. Mais nous avons remarqué qu'ils ont tous fait large part aux mérites et à l'influence du chef nationaliste.

Dernière combinaison pour amuser le "Canada":

G. A. Wright
O. A. Ham
B. Jordan
K. J. King
B. G. A. King
Lauri E. R.
T. Plemman

Vingt-trois ans d'épiscopat

Québec, 31. — Sa Grandeur l'archevêque de Québec a célébré samedi le 23ème anniversaire de son élévation à l'épiscopat. Mgr Bégin fut d'abord évêque de Chicoutimi, puis archevêque titulaire de Cyrène et coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau, enfin archevêque de Québec à la mort du cardinal.

L'hon R. L. Borden à Ottawa

Ottawa, 31. — L'honorable R. L. Borden est revenu à Ottawa; après un voyage de huit jours à New-York et Atlantic City.

OCTOBRE

Adieu, beau jour d'automne au firmament si bleu, Feuilles brunes encore à l'arbre, hier, adieu! Le vent froid passe avec des plaintes adoucies, Et les petits oiseaux ont des âmes transies... Sur le pavé sonore on entend fuir les pas: L'heure marche, elle aussi, mais on n'y songe pas! Octobre, mois royal dont les couchants superbes Projettent leurs reflets sur les dernières herbes, Octobre se fait vieux et meurt tous les matins Dans le lit sépulcral des brouillards argentins. Sa douce gloire laisse au cœur une lumière Resplendissante, et moins que son règne, éphémère. Car ton soleil se couche en notre souvenir, Octobre, et chaque jour il peut en revenir! La pensée, en rêvant de splendeur, le suscite, Et soudain, triomphal, voilà qu'il ressuscite!

ALBERT LOZEAU.

EN BELGIQUE

Les élections communales

Le 15 octobre dernier toutes les communes de Belgique ont été appelées à pourvoir au remplacement de la moitié de leurs conseils municipaux. Si nous attirons l'attention sur cet événement, c'est qu'il a eu cette année dans notre pays une importance particulière à raison des circonstances actuelles et de la signification attachée à cette élection par les partis politiques. D'ailleurs, en Belgique, les luttes qui se livrent sur le terrain législatif ont toujours eu un profond retentissement sur le terrain communal; on peut même dire que les élections communales ne sont qu'un épisode de cette guerre de partis, de jour en jour plus violente, qui agite le pays.

Il y a quelques mois le gouvernement catholique présentait aux Chambres un projet de loi scolaire qui, dénaturé par les ennemis de la religion et de la liberté du père de famille, a provoqué une vive résistance de la part des éléments anticléricaux et a servi de prétexte à une coalition plus accentuée du parti libéral avec le parti socialiste. Le cartel a donc été décidé dans la plupart des grandes villes et des centres industriels. Il s'agissait de faire comprendre au gouvernement l'universelle réprobation de son projet et de lui signifier sa chute prochaine aux élections de mai 1912.

A Bruxelles, Anvers, Liège, Gand, etc., etc... on a vu la haine anticléricale amener ce "bloo" invraisemblable formé d'une part par un parti bourgeois et monarchiste, d'autre part par le socialisme révolutionnaire et républicain. Il a fallu pour cela bien des sacrifices, les libéraux y ont été prêts sans pitié: les socialistes ont exigé les premières places sur les listes communes, on les leur a cédées avec une obéissante complaisance; ils ont glissé dans le programme cartelliste une de leur plus chères revendications: le suffrage universel pur et simple, sous la réserve de l'âge de 25 ans au lieu de 21, les libéraux se sont soumis et ont luté pour le triomphe de ce système électoral qui est destiné à amoindrir et à éliminer même ce parti essentiellement bourgeois et anticléricale.

Et dire qu'en 1891, Frère Etabien, le plus grand homme d'Etat qu'ait eu le libéralisme en Belgique, écrivait dans son testament politique: "C'est un devoir impérieux pour le parti libéral de combattre le socialisme, il ne pourrait prendre une autre attitude sans renier son propre principe. S'il se laissait entraîner par satisfaction de falacieux prétextes électoraux, il ne ferait que jeter le trouble, la confusion et le scepticisme dans les âmes."

Le désir d'arriver, coûte que coûte, l'aveuglement de la haine anti-religieuse ont entraînés les libéraux, il se sont jetés dans les bras de démagogues animés comme eux du même sectarisme, assouffis comme eux d'un pouvoir que les catholiques détiennent depuis bientôt 30 ans.

On le comprend, les catholiques auraient fort à faire pour résister à cette coalition haineuse et l'événement est venu démontrer la puissance incontestable du cartel dans les grandes villes. Il est vrai que les grandes villes belges étaient déjà au pouvoir des libéraux et des socialistes, mais les catholiques avaient leur part de représentants dans les conseils communaux; les élections du 15 octobre ont diminué considérablement cette représentation à Bruxelles, à Anvers, à Liège, etc. D'autres villes, autrefois catholiques, sont passées au cartel. Il ne faudrait pourtant pas en conclure que la cause du gouvernement soit perdue à la suite de cette bataille;

c'est là, on le devine, la conclusion des journaux de l'opposition; mais tout occupés de leurs succès, ils ne voient pas que dans bien des communes leurs amis sont sortis de la lutte amointris ou même bel et bien battus. C'est dans le Hainaut, surtout que les catholiques ont obtenu des succès d'autant plus appréciables que cette province est réputée, à bon droit, comme la forteresse du libéralisme et surtout du socialisme. Et puis l'union des deux partis d'opposition ne diminue pas la force numérique du parti gouvernemental. Cette union a pu réussir à éliminer les représentants de l'opinion catholique, elle n'a pas entamé le nombre de ses adhérents, elle l'a même renforcé par suite du ralliement d'éléments libéraux peu disposés à suivre la désastreuse tactique de leurs chefs et à se laisser absorber par le parti de la révolution.

A Bruxelles, par exemple, les catholiques gagnent 2400 voix, et malgré ce gain, ils n'ont pas un seul élu. C'est qu'au lieu des 3 listes qui se partageaient autrefois les suffrages et réussissaient toutes trois à faire élire un certain nombre de leurs candidats, il n'y en avait que 2, les voix libérales s'unissant aux voix socialistes pour faire passer la liste entière du cartel. Ces résultats ne prouvent donc nullement l'affaiblissement de la force réelle des catholiques; ils sont dus à des manœuvres d'adversaires décidés à toutes les compromissions, dussent ces compromissions les mener à la ruine de leur parti.

Les libéraux belges sont entrés dans l'engrenage, ils y passeront tout entiers et donneront ainsi raison au chef socialiste Ansele qui leur a prêté depuis longtemps cette heure où la seule condition de leur survie sera l'asservissement au socialisme. "Vous suivrez le drapeau rouge ou vous ne serez rien."

Et que les libéraux belges ne se flattent pas d'assieger leurs alliés. Dans cette combinaison qu'ils ont voulu et recherchée, le socialisme dominera inévitablement. Déjà il a vu ses revendications les plus contraires aux principes du libéralisme acceptées par les chefs les plus modérés du vieux parti doctrinaire; enhardi par ces succès il ira de l'avant et imposera de plus en plus ses vues à ceux qui espèrent modérer la poussée socialiste en y mêlant la bourgeoisie libérale.

Les socialistes le proclament bien haut; ils ne céderont pas d'un pouce, et comme il faut bien pour que l'union se maintienne qu'un des deux éléments cède, le libéralisme est destiné à subir toutes les hontes et finalement à disparaître dans cette fusion des éléments anticléricaux.

A bref délai, il n'y aura donc plus en Belgique que deux partis: le parti catholique, parti de l'ordre et de la liberté bien entendue, défenseur de la patrie, de la religion, de la royauté, et le bloc anticléricale composé d'éléments disparates, mais combinés, pour aboutir — qu'ils le veulent ou non — à la guerre civile.

Nous croyons qu'il sera intéressant pour les catholiques du Canada de suivre les péripéties de la lutte qui se livre en Belgique, dans quelques mois les élections législatives donneront aux catholiques belges l'occasion de manifester leur vitalité, espérons qu'au lendemain de cette journée qui s'annonce comme devant être décisive, nous pourrions saluer la victoire du parti qui depuis 1884 a mené notre pays dans les voies du progrès et de la vraie liberté.

NEUVIEN

L'Archevêque de New-York sera créé cardinal

Il en est officiellement averti par Mgr Merry del Val

New-York, 31. — S. G. Mgr. John Farley s'embarquera la semaine prochaine pour Rome afin d'assister au consistoire qui aura lieu au Vatican le 27 novembre prochain. A cette réunion importante du pape et des cardinaux, Mgr Farley sera élevé au cardinalat ainsi que dix-sept autres évêques ou archevêques. Mgr Farley a reçu tard hier soir du

cardinal Merry del Val, une lettre lui annonçant officiellement la dignité à laquelle le Saint-Père voulait l'élever. MGR. O'CONNELL, Rome, 31. — On dit que Mgr Santo Tamponi, qui accompagnait le cardinal Vannutelli au Congrès Eucharistique de Montréal et qui est présentement chambellan privé du pape, sera choisi pour apporter le chapeau rouge à l'archevêque O'Connell, de Boston.

Le "Lac Champlain" renfloué

Dix remorqueurs parviennent à le remettre à flot, hier matin. Le navire ne semble pas endommagé

Le "Lac Champlain" est enfin remis à flot et est amarré au quai Laurier. Le navire ne semble pas avoir été endommagé par l'accident qui lui est arrivé vendredi.

Le "Lac Champlain" a été remis à flot vers huit heures hier matin après un travail de trois jours accompli par les dix remorqueurs de la commission du port des compagnies du Pacifique et Sincennes McNaughton. L'ingénieur Cowie de la commission du port conduisit lui-même le travail des remorqueurs. On craignait que l'accident était dû à la rencontre d'un obstacle qui aurait brisé l'hélice mais le fait que le navire n'est pas endommagé fait rejeter cette théorie comme peu probable. L'enquête préliminaire s'ouvre ce matin à dix heures devant le capi-

taine James Riley, surintendant des pilotes. On avait déchargé du navire à peu près 15,000 tonnes de marchandises et l'immense réservoir avait été complètement vidé. Les marchandises furent remises dans les hangars du Pacifique sur les quais.

Un examen permit de constater que les parois du navire n'avaient été nullement endommagées. Un examen plus détaillé sera fait de l'extérieur du paquebot et il est possible que le "Lac Champlain" soit envoyé en cale sèche à Québec, si des réparations sont jugées nécessaires. Le "Lake Michigan" qui devait partir samedi, prendra à son bord une partie de la cargaison du "Lac Champlain" à la balance des marchandises sera répartie entre les autres navires de la compagnie.

Le Frère Probatas meurt hier

CE RELIGIEUX TRÈS CONNU, PENDANT TRENTE-SEPT ANS PROCUREUR DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, SUCCOMBE À UNE GRAVE MALADIE.

Le frère Probatas est mort hier au Mont St-Louis. Cette triste nouvelle causa un chagrin chez un grand nombre de personnes, car le religieux, dévoué à la suite d'une grave maladie, s'était fait des amis de tous ceux qui l'ont rencontré.

Originaire de Lachine, le frère Probatas, né Wilfrid Madore, entra dans la communauté des Ecoles Chrétiennes il y a quarante-quatre ans. Comme il possédait de hautes qualités administratives exceptionnelles, ses supérieurs lui confièrent la charge de procureur de la communauté. Il garda ce poste pendant trente-sept ans. C'est là qu'il fit la connaissance d'un grand nombre d'hommes d'affaires, qui, tous, le respectaient à cause de sa bonté, de sa largeur de vues et de son profond jugement.

Pendant sa longue carrière, le frère Probatas habita l'école Saint-Laurent, située sur la rue Cité. Mais, depuis l'été dernier, à cause de son mauvais état de santé, il s'était retiré au Mont Saint-Louis.

La dépouille mortelle est exposée dans le parloir de l'Institut. Le service aura lieu jeudi matin à huit heures et demie dans la chapelle du collège. Comme procureur, le frère Probatas fut chargé de surveiller la construction du Mont Lasalle et du Mont St-Louis.

Le défunt laisse dans le monde cinq frères, MM. Eugène, Gustave, Aristide, Alphonse Madore et une sœur, Mlle Alphonsine.

Le banquet des élèves de l'École Forestière

Québec, 31 octobre. — Le deuxième banquet annuel des élèves de l'école forestière de Québec a eu lieu hier soir à l'hôtel Victoria. Les convives étaient nombreux et au nombre des invités se trouvaient sir Lomer Gouin, M. Labbé, Vachon, Paul Drouin, M. Bonfard, H. Valiquette, Marcel, M. Bonfard et G. C. Piché, professeurs de l'école, E. Bergeron, représentant la faculté de médecine, et Beaudouin, représentant la faculté de droit, etc.

La salle de banquet était richement décorée et offrait un très joli coup d'œil. À la table d'honneur, aux côtés de M. Laliberté, président de l'école, prirent place le premier ministre, les professeurs de l'école et les principaux élèves.

Lorsque les convives eurent fait honneur aux mets exquis qui leur furent servis, plusieurs discours furent prononcés, auxquels suivirent quelques discours.

La santé du pape et du roi a été la première proposée par M. Henri Roy, élève de l'école. A cette santé suivit celle de l'Université Laval, que proposait le président, M. Laliberté, M. l'abbé Vachon et répondit par quelques remarques fort appréciées, M. Bonfard, professeur de l'école, répondit brièvement à cette santé, parlant de la nécessité d'une école forestière et du succès certain auquel celle de Québec est destinée.

Le banquet s'est terminé tard et a obtenu en somme le plus complet succès.

Un bel héritage

Toronto, 31. — Le juge en Chambre Boyd vient de rendre son jugement dans l'affaire Montreuil vs Walker. Les enfants d'Honoré Montreuil réclamaient de Hiram Walker & Fils, les grands distillateurs, le terrain où sont construites leurs distilleries.

Lue Montreuil, leur grand-père, était propriétaire de ce terrain, qu'il avait eu de la couronne. Il l'avait légué par testament à son fils Honoré, mais la rédaction du testament n'était pas très claire. Le juge Boyd a décidé que l'intention du testateur était de créer une substitution, la propriété se retournerait à ses autres héritiers si Honoré décédait sans enfants. L'effet de cette interprétation est que Honoré Montreuil n'avait que l'usufruit de la propriété, dont le fonds appartenait à ses enfants.

Honoré Montreuil vendit la terre à son fils Hiram Walker, le fondateur de la maison, et est décédé il y a une couple d'années. A son décès, ses enfants réclamaient en justice de Hiram Walker & Fils la possession de cette terre, qui est évaluée aujourd'hui à \$150,000. Les constructions et l'outillage valent en outre beaucoup plus que cela.

D'après le testament, Hiram Walker & Fils n'ont pas de titre à la terre, qui appartient aux enfants d'Honoré Montreuil. Mais le jugement réserve le droit de Walker à une compensation pour les améliorations faites à la propriété dont ils se croyaient de bons propriétaires.

Nouveau gouverneur à Laval

Le procureur de l'archevêché, M. le chanoine Martin, a été nommé récemment gouverneur de l'Université Laval. On ne pouvait faire plus heureuse nomination.

M. le chanoine Martin possède des qualités administratives très étendues et lui doute qu'il saura les mettre au profit de l'institution. Nos félicitations au nouveau titulaire et aux gouverneurs qui l'ont choisi.

LA GUERRE CONTINUE

disent les journaux. Cela ne doit pas vous faire oublier qu'il y a tant des chaussettes élégantes et drôles et que c'est chez Thomas Dussault, le bottier fashionable, 281 rue Sainte-Catherine Est que vous les trouverez.

ASSOCIATION DES CAPITAINES

Les capitaines de vaisseaux de la navigation fluviale s'organisent en une association, en vue de leurs intérêts et du bien public

Les capitaines de vaisseaux, qui font le service entre la métropole et le golfe, ont jeté les bases d'une association hier soir. La nouvelle association se donne pour but de protéger les intérêts de chacun des membres, de défendre ces derniers contre les attaques souvent injustes portées contre eux. Les compagnies de navigation, nous dit-on, n'ont aucune crainte à avoir et ne sauraient redouter raisonnablement l'œuvre de la société naissante. Il se traiterait plutôt d'un capitaine de leur intérêt de la favoriser, puisqu'en déve-

loppant la valeur individuelle de nos commandants, nous protégeons par là même les navires qui nous sont confiés, et c'est le but vers lequel nous aspirons. Les capitaines des navires américains qui font le service des grands lacs sont tous formés à une association, et les armateurs ont subi l'expérience satisfaisante; pourquoi n'en ferait-il pas ainsi dans la province de Québec? Une certaine de capitaines diplômés assistaient à la réunion d'hier soir. La plupart sont originaires de Québec ou de ses environs, de Sorel et de Montréal.

Nouvelles voies de tramways

La compagnie des Tramways a bienôt redemandé à la Ville l'autorisation de poser des voies dans la rue Dorchester et en même temps celle de faire circuler ses voitures dans la rue Sherbrooke-Ouest; la rue de l'Université serait prise pour le raccourci avec les deux premières voies.

La compagnie voudrait aussi construire une ligne nouvelle entre de Lorimer et le quartier St-Denis.

D'autres routes seraient attribuées à Westmount, à St-Paul, à la Longue-Pointe, etc.

Les protestations des habitants de la rue Dorchester vont renaître et les personnes qui demeurent rue Sherbrooke ne seront probablement pas favorables à la demande de la compagnie.

Concert d'adieu de Mlle La Palme

Avant de retourner à Londres, où des engagements importants la réclament, Mlle Béatrice La Palme, la prima donna canadienne, donnera, vendredi soir, un concert d'adieu à la salle Windsor, l'endroit vraiment idéal pour une audition vocale.

Comme on le sait, le concert est aussi le très haut patronage de leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse de Connaught. Mlle La Palme s'est assurée de précéder les concours du violoncelle Gino Alessandri, et son accompagnateur sera M. Georges Hirst.

Les billets s'envolent rapidement aux deux magasins Hurlbut, Williams et Cie, et il n'est aucun doute que le concert sera un succès au moins égal à celui du Monument National.

Manoeuvres d'éclaireurs

Deux cents petits éclaireurs (Boy Scouts), commandés par les maîtres éclaireurs Stevens et King ont fait des opérations d'avant-poste dans le parc Mont-Royal, hier après-midi. Dans la matinée, ils se divisèrent en deux corps. Soixante-dix éclaireurs furent assignés à la défense de l'observatoire à la tête de la rue Peel. Les autres attaquèrent le montage par la jonction Snowden, le chemin Shalopans et le chemin de la Côte des Neiges.

L'attaque a réussi. Les manoeuvres étaient commandées par le lieutenant colonel Burland, qui assistait les lieutenants-colonels Whitehead et Cole, les majors Cole et Ostek, les capitaines Cole et M. Stewart, Almon, Slesser, Waring et Ewing.

Premier curé et première messe

Dimanche matin ont lieu au Parc Shamrock la première messe chantée dans la nouvelle paroisse Sainte-Cécile de Montréal. C'est M. l'abbé Edouard Beaulieu, ancien vicaire au Sacré-Coeur et premier curé de la nouvelle paroisse qui a présidé la cérémonie. A l'évangile, M. Beaulieu a prononcé une très touchante allocution. Il s'est déclaré très heureux de venir présider aux destinées d'une population dont il a entendu vanter maintes fois l'excellent esprit chrétien.

M. l'abbé Edouard Beaulieu, le premier curé de Sainte-Cécile, est né à la Baie-du-Febvre, comté d'Amqui, le 15 avril 1865, fut ordonné prêtre le 30 mai 1886. Il fut vicaire à Beaulieuville, de 1886 à 1890, puis, vicaire au Sacré-Coeur de Montréal, jusqu'au moment de sa nomination comme curé de Sainte-Cécile.

A travers la Ville

IL S'EMPOISONNE

Un nommé Xavier Côté, employé comme homme de ménage à l'Hôtel-Dieu, est mort à cette institution, hier vers 5 heures après avoir bu de l'esprit de bois. Le défunt avait déjà été traité à l'hôpital où il était demeuré après sa guérison. Il était âgé de 35 ans. Le coroner tiendra une enquête.

LE CRANE FRACTURE

En travaillant, hier dans une bâtisse en construction, au coin des rues St-Urbain et Bernard, un charpentier du nom de Emile Larivée est tombé du troisième plancher dans la cave et s'est fracturé le crâne. Il a été transporté à l'hôpital Royal Victoria. Son état est des plus sérieux.

BLESSE PAR UN AUTO

La liste déjà longue des victimes de l'auto s'est augmentée d'un nom hier. Alphonse Beaulieu, âgé de 22 ans, domicilié au No 156 rue Christophe Colomb, s'est fait frapper par un auto dans la rue Saint-Hubert. Il s'est brisé la jambe droite et s'est infligé des lésions internes très douloureuses.

LA COUR D'ASSISES

Le terme de novembre de la Cour d'Assises s'ouvrira le jeudi, 2 courant, sous la présidence de M. le juge Cross.

Le terme sera de courte durée, car il n'y a que quatre causes sur le rôle. C'est d'abord le cas de Nicolas Hayes, accusé de tentative de meurtre sur la personne de Juliette van Mal; John Ducker, Jack Scowie, Andrew Smith, tentative de meurtre et Harry Andiolho, Pietro Larraro et Antonio Doranto tentative de meurtre.

Arthur Peachy, qui fut acquitté sur l'accusation de meurtre, subira un procès pour tentative de meurtre.

Julien Zarbo et Donat Larose auront tous deux à répondre à une accusation d'homicide involontaire.

Ovide Lambert qui fut dénoncé par son cousin, aura à répondre à l'accusation d'avoir mis le feu à l'hôtel Peel, lequel a été incendié. Cette affaire sera des plus intéressantes.

Les autres inculpés sont: Richard Johnson, parjure, Emery Gobier, vol. Le procureur général sera représenté par MM. les substituts Lafortune et Walsh.

IL VOLE \$4,800 A SES PATRONS

Un jeune homme âgé de 19 ans, du nom de George Hope Ross a été arrêté à Washington, S.C., par l'agent McLaughlin et amené à Montréal hier à la demande de ses ex-patrons qui l'accusent d'avoir volé \$4,800.

L'inculpé était à l'emploi de la Joffrey Manufacturing Company depuis cinq ans lorsqu'un jour il démissionna. Après son départ on constata qu'il manquait de l'argent à sa caisse. Une agence secrète fut chargée de découvrir le défectueux. Après bien des recherches elle découvrit que Ross était allé à Toronto et de là à Washington, lorsqu'il fut appréhendé en cette dernière ville le jeune accusé n'avait presque plus d'argent. Il a déclaré que c'était par 5 et 10 cents qu'il avait réussi à voler près de \$5,000. Ross était un des bons clients des pistes hippiques. L'enquête dans cette affaire s'instruit le 7 novembre.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

De Succès en Succès

LE CORSET

E. T. "à la Déesse"

a aujourd'hui atteint le premier rang. L'Élégance suprême de sa coupe merveilleuse, le rend incomparable.

Incroyable Sensation

Nous venons de créer un nouveau modèle, tout particulièrement attrayant. Le nouveau Corset s'appelle

"REINE MARIE"

et se vendra partout \$1.00

Ce Corset compare avantageusement avec les corsets de \$1.50 ou \$2.00 de toute autre fabrication.

En outre une jolie bouteille de parfum est offerte en prime avec chaque Corset. Demandez partout le Corset "REINE MARIE" à \$1.00 et exigez la prime.

E. T. Corset Company Limited,

St-Hyacinthe, Qué. 77, rue York, Toronto, Ont. 8 rue Ste-Hélène, Montréal, P.Q. 126 rue Laliberté, Québec, Qué.

CARTES D'AFFAIRES

De GASPE BEAUBIEN

Ingenieur Conseil. Bâtisse Liverpool London & Globe, Montréal. Tél. Main, 3814.

ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 250 Rue Saint-Paul, Tél. Bell Main, 929. Spécialité: Éclairage. Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD

Expert-comptable et auditeur. Systématisateur-consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45, 46, 47 — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMPTABLE ET AUDITEUR

Berthiaume, J. A., 4554 Avenue Fulham, Téléphone Bell Est, 857, organise système de tenue des livres et fait comptabilité et audition à l'heure.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈRES

J. A. W. DUFAY, entrepreneur de pompes funèbres, No 784, Ontario Est, Montréal. Tél. Bell Est, 2323. Tél. Marchands, 1704.

Mort d'un élève du Séminaire de Québec

Québec, 31 octobre. — Un jeune écolier du séminaire de Québec, Paul Emile Fréchette, fils de M. Louis Fréchette, ex-céleste de Mégantic, est mort, hier, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, après six semaines de maladie. Le jeune Fréchette fut atteint de la fièvre typhoïde quelques jours après l'ouverture des classes du séminaire. Il se rétablit mais rechuta et hier le pauvre petit succomba après avoir beaucoup souffert.

J. B. PAUZE & CIE

Entrepreneurs Généraux

BUREAU 70 Rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 735

RENE CHARBONNEAU

Diplômé de l'A.A.P.Q. Architecte et Évaluateur. Tél. Main 2615. Res. Westmount 2860, 52 St-Jacques, Montréal.

ANTIKOR-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORDS SÈRES, EFFICACE, SANS DOULEUR

EN VENTE PARTOUT 25 CENTS

ANTIKOR-LAURENCE, MONTRÉAL

La Cour Suprême se prononce

Washington, 31. — La cour suprême des États-Unis vient de rendre une décision importante au sujet de la loi appelée Federal Safety Appliance Act. La cour a décidé que la loi était violée par le transport de marchandises d'un point à un autre d'un même état par des convois non convenablement équipés pour cela, et qui servent au commerce entre les états de la confédération.

Role de Contributions Foncières

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Avis public est par les présentes donné que le rôle d'évaluation et de contributions foncières de la Ville de Montréal, pour les différents quartiers de la dite Ville, est terminé et maintenant déposé au bureau du sous-secrétaire, à l'Hôtel de Ville.

La vente de la cocaine

Dans son rapport annuel de 1910, le chef Campeau consacre plusieurs paragraphes à la vente clandestine de la cocaine et recommande de prendre des mesures rigoureuses pour y mettre fin. "De l'aveu des hommes de l'art, dit-il, la cocaine produit sur l'organisme des effets encore plus désastreux que toute autre drogue. Elle s'attaque tout d'abord à la mentalité qu'à la moralité de ceux qui en font usage, et chose extraordinaire, c'est surtout chez les jeunes gens qu'elle choisit ses victimes.

On évite un désastre

Paris, 31. — On annonce de Toulon que le cuirassé "Amiral Charner" a failli être détruit. Un matelot qui se trouvait dans les soutes mit par inadvertance la main sur un obus. Il le trouva si chaud qu'il donna immédiatement l'alarme. Les projectiles furent portés sur le pont et jetés à la mer.

Bibliographie canadienne

A la demande de M. F. Villeneuve, conservateur de la bibliothèque municipale, l'écrivain Morin écrit la préface du deuxième volume du catalogue bibliographique de la collection Gagnon.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

ELEVES DEMANDES

Piano enseigné par méthode des plus modernes, permettant de bien jouer dans un temps très court. 74 Rue Queen, Sainte-Cunégonde. Tél. Upton 4010. 253-6

RELIEURS

On demande un relieur et un apprenti de trois années d'expérience à l'imprimerie du "Messager". 1063 Boireaux. 253-2

A VENDRE

GAZELIERS, ELECTROLIERS

Gazeliers, électriciens, une branche de 50e, deux branches \$1.49 à \$3.49; 3 branches, \$2.49 à \$4.49. Appareils à gaz, 35c complet, appareils réversibles, 49c. Un grand choix de globes. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal Est, coin Rivard, St-Louis 1049.

CHIEN A VENDRE

Un superbe chien bull-dog rayé foncé et blanc bon de garde (crooked tail), âgé de 18 mois. S'adresser à Donat C. Crevier, Senneville, Qué. Mentionnez le "Devoir".

ON DEMANDE A ACHETER

du matériel d'imprimerie d'occasion. Ecrire en donnant des détails à R. Bédard, Boite Postale 963 Montréal.

CHÉVAUX TONDUS

Allez faire clipper vos chevaux à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 rue Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306.

MANUFACTURE D'ARMES

CHASSEURS, pour toutes vos réparations d'armes et autres, adressez-vous à la source directe. Cartouches spéciales. F. Dupont, 371 rue Ontario Est.

EMPRUNT

Une communauté religieuse désire emprunter, vers le 1er avril 1912, pour œuvre de bienfaisance, la somme de \$40,000. S'adresser par lettre à Casier 22. Le "Devoir".

MACHINE A COUDRE

Nous recevons tous les jours de la manufacture Raymond leurs superbes machines à coudre que nous vendons aux prix les plus raisonnables. Ces machines sont recommandables pour leur solidité, leur magnifique fini, 641 Ste-Catherine Ouest.

FERME à vendre

Magnifique ferme à vendre, 165 arpents entre Boucherville et Longueuil, S'arpent sur le chemin. Le tunnel souterrain certainement entre ces places allant vers Chambly. Terres environnantes toutes vendues. C'est le plus grand terrain à vendre au prix de \$20,000. Pionniers faciles. Pour vendre à l'été au 1er décembre. Escompte spécial à un prompt acheteur. S'adresser à Geo. Bélanger, 41 Bonsecours, Phone Main 2265. Résidence: 795 Saint-Denis, Phone Est 2004.

PARDESSUS

Pardessus à vendre, collet en soie, doublure rat masqué, valant \$140, pour \$70. Aussi manteau fourrure pour dames, bon marché. Arthur Estk, marchand tailleur, 395 R. du St-Est.

PARDESSUS A VENDRE

Jeunes porcs reproducteurs, de race Chester White âgés de 7 et 10 mois, prix et conditions faciles. S'adresser à Paul Sylvestre, Clairvaux, Co. Bagot, Qué.

PIANO A VENDRE

Piano droit, 7 octaves, joli son, vendra \$50.00. Gros piano droit moderne, à moitié \$400, vendra \$175. S'adresser M. Dionne, 165 Amherst, Est, 5442.

TERRE A VENDRE

Terre à quinze arpents de l'église de St-Jérôme comté de Terrebonne; cent-cinquante arpents en superficie, maison d'habitation et dépendance, y compris tous les instruments d'agriculture. Le propriétaire peut y faire facilement vingt-cinq à trente vaches. Le tout en ordre parfait, bonne terre, avantages exceptionnels pour personne désireuse de faire de la culture sérieuse. S'adresser à l'honorable Jean Prévoist ou à Monsieur Emile Plante, Saint-Jérôme.

TABACS CANADIENS en feuilles

J. A. Forest, 189, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demandez ma liste de pri ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la maille. Tél. Bell Est. 233-26

REPARATIONS

Reparations de meubles de tout genre, rembourssés, avec soie, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00; plumes désinfectées. Charles Turfent, 435 Visitation. Tél. Bell, Est 2075.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, notaires (Léandre Bélanger et Adrien Bélanger), 30 St-Jacques, Montréal. Téléphone 278. Résidence: 405 Balzac Est. Tél. St-Louis 3585. Argent à prêter, règlement de succession.

GROUX, LUCIEN, NOTAIRE, édifice Saint-Charles, 43 St-Gabriel, Tél. Main 278. Résidence: 405 Balzac Est. Tél. St-Louis 3585. Argent à prêter, règlement de succession.

LEMERCIER, JOSEPH, L.L.L., NOTAIRE PUBLIC de Light et Light-hall, 303 Edifice Banque de Québec, Tél. Main 531. Bureau du soir, 195 Versailles, Tél. Bell Up Town 1671. Prêts sur hypothèques, règlement et administration de successions.

MEUBLES

Amherst Furniture Co. grand magasin de meubles, tapis, prélatins, etc., situé au No 1334 rue Amherst, est prêt à vous vendre ce dont vous avez besoin, à bon marché, com. ant. ou à conditions faciles. A Paris, etc. Cette annonce rapportée au magasin vaut 10 cents dans la piastre.

MEUBLES ET TAPIS

Quiconque désire acheter par versement: tapis, rideaux, meubles, go-cars, vêtements de dames et messieurs, peut s'adresser à l'assortiment. Commande remplie par la maille. Tél. Bell Est. 2372. Une spécialité.

MEUBLES

A vendre à grand sacrifice, un lot de meubles complètement neufs: poêles et fournaises. S'adresser entre midi et 2 heures ou 5 et 8 heures, le soir, à Ben Gliosky, 552 Sanguinet.

MEUBLES

Durant ce mois, nous vendons nos meubles, tapis, prélatins, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, Pres Parc Lafontaine.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

AVEZ-VOUS des propriétés à vendre ou à acheter. Avez-vous des Terres à vendre ou à acheter. Les places la plus sûre. Bon marché. Langlois & Langlois, 54 Notre-Dame Est, chambre 68 et 69.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

Une propriété située Boulevard St-Laurent, entre Laurier et Fairmont, 6 lots dont 2 magasins, rapportant 11 pour cent, dans la meilleure localité de St-Louis. C'est un très bon placement. S'adresser A. D. Dupont, 1970 St-Laurent.

A VENDRE OU A LOUER

A louer ou à vendre, maison neuve, plain-pied, coin Duluth et St-Urbain. Conditions faciles. S'adresser N. Leclaire, 879 Sanguinet. Tél. Bell St-Louis 904.

A VENDRE OU A ECHANGER

Au Saout-a-Recollet, sur le bord de la rivière, à quelques minutes des tramways, propriété comprenant une bonne maison de pierre et dépendances, 55 lots formant 8 arpents de terre. S'adresser 363 Rivard.

TERRAIN A VENDRE

Un terrain situé sur la première Avenue. Vendra bon marché à un prompt acheteur. S'adresser après 7 heures p.m. au No 1209 Cadieux.

A LOUER

Plusieurs logements à louer dans le centre de la ville, de 8 à \$22; magasin coin Saint-Norbert et Cadieux, ménage à vendre. S'adresser au propriétaire, 65 Saint-Norbert. Est 1508. 235-26

DIVERS

ACCORDEUR DE PIANO

DIONNE, M., autrefois de Nazareth, maintenant au No 183 rue Amherst, Montréal. Tél. Est 5442.

ADOPTION

Madame Veuve Augustin, domiciliée 462 rue Moreau, donnerait en adoption sa fille âgée de 2 ans 1/2, à famille catholique.

REPARATIONS

Reparations de meubles de tout genre, rembourssés, avec soie, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00; plumes désinfectées. Charles Turfent, 435 Visitation. Tél. Bell, Est 2075.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, notaires (Léandre Bélanger et Adrien Bélanger), 30 St-Jacques, Montréal. Téléphone 278. Résidence: 405 Balzac Est. Tél. St-Louis 3585. Argent à prêter, règlement de succession.

GROUX, LUCIEN, NOTAIRE, édifice Saint-Charles, 43 St-Gabriel, Tél. Main 278. Résidence: 405 Balzac Est. Tél. St-Louis 3585. Argent à prêter, règlement de succession.

LEMERCIER, JOSEPH, L.L.L., NOTAIRE PUBLIC de Light et Light-hall, 303 Edifice Banque de Québec, Tél. Main 531. Bureau du soir, 195 Versailles, Tél. Bell Up Town 1671. Prêts sur hypothèques, règlement et administration de successions.

MAISONS D'EDUCATION

INTERNATIONAL Business College

198 Ste-Catherine Ouest, Montréal. FONDE EN 1895

LES LEÇONS RECOMMENCERONT LE 16 AOÛT

Prospectus sur demande. Une visite est sollicitée. Tél. Main 309.

ANGUS CAZA, Prince, 170-n

AVIS DE DIVIDENDE

BANQUE D'HOCHELAGA

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux et un quart pour cent (2 1/4 p.c.), égal au taux le plus haut (3 p.c.) pour cent par an, sur le Capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 30 novembre prochain, et sera payable au Bureau-Chef de la Banque en cette Ville et à ses Succursales, le 1er décembre prochain aux actionnaires inscrits au registre du 16 novembre prochain.

L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu, au Bureau-Chef de la Banque, à Montréal, mercredi, le 20 décembre prochain, à midi.

Par ordre du Conseil de Direction,

M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.

CONSEIL DES METIERS

C'est jeudi soir à huit heures, au Temple du Travail que se tiendra l'assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal. Questions importantes.

UN MANIFESTE AUX ELECTEURS DE LA PROVINCE D'ONTARIO

Sir James Whitney énumère les œuvres de son gouvernement. — Un nouveau ministère sera créé pour remplacer la commission hydro-électrique

LES ELECTIONS GENERALES

Elles auront lieu le onze décembre prochain. L'appel nominal se fera une semaine plus tôt.

Toronto, 31. — Les élections provinciales auront lieu lundi, le 11 décembre, et l'appel nominal, une semaine plus tôt.

La date a été rendue publique hier par sir James Whitney qui a publié en même temps son manifeste au peuple de la province, énumérant les œuvres du gouvernement depuis son avènement au pouvoir en 1905 et les raisons de la décision prise de faire les élections maintenant. L'une des plus importantes raisons, c'est que le temps est venu de mettre fin au régime de la Hydro-Electric Power Commission et de créer un nouveau service de l'administration sous la direction d'un ministre du cabinet, pour assumer le travail fait par la commission. M. Whitney annonce aussi son intention de travailler au développement du nord de l'Ontario, avec l'aide du gouvernement d'Ottawa et de nouvelles subventions provinciales. Comme le précédent gouvernement fédéral accordait le bonus de \$6,400 par mille aux nouveaux chemins de fer, mais qu'il a refusé avec persistance de le donner au Témiscaming et Northern Ontario, la demande de ce bonus sera faite au gouvernement Borden.

Dans son manifeste sir James Whitney attribue les œuvres suivantes à son administration, depuis un peu plus de trois ans :

- Abolition du bulletin numéroté;
- Initiative de la création d'écoles d'agriculture par la nomination de représentants agricoles de district, et augmentation considérable de la dépense pour les fins agricoles;
- Reconstitution de l'administration provinciale et des ressources financières de l'université provinciale;
- Revision de la loi des mines et introduction d'un ministre du Nord-Ontario dans le cabinet;
- Imposition de taxes sur les chemins de fer, dont la moitié est attribuée aux municipalités;
- Abolition des subventions aux chemins de fer;
- Création d'une commission des chemins de fer et des municipalités;
- Réduction du prix des livres de classes de moitié et destruction du syndicat des livres;
- Revision du système des écoles publiques; création d'un conseil consultatif où les instituteurs ont fait représenter, et attribution d'outres considérables au paiement des salaires des instituteurs;
- Application honnête et salubre de la loi des licences;
- Prolongement du chemin de fer du gouvernement;
- Mise en oeuvre du projet hydro-électrique, qui est actuellement en voie de complète réalisation;
- Augmentation des dépenses pour la construction de chemins de colonisation et encouragement au développement du Nord-Ontario;
- Les finances provinciales établies sur une base saine et stable; le revenu provincial doublé et toute une législation importante et progressive inscrite dans les statuts;

Après avoir affirmé que son gouvernement s'est efforcé de s'acquitter de ses devoirs en vue du seul intérêt public, M. Whitney cite les résultats suivants parmi ceux de sa politique et de son administration des finances provinciales :

- Le montant payable pour les salaires des instituteurs dans les écoles publiques a été augmenté au point que cette année cette aide s'élèvera à environ \$475,000;
- Nous avons établi dans les écoles urbaines un système d'entrainement industriel libéralement soutenu par des dotations d'argent;
- Un cours d'agriculture pour les instituteurs des écoles publiques a été établi au collège d'agriculture de Guelph;
- Le montant à payer à l'université de Toronto cette année s'élèvera à \$488,000 environ;
- Le montant affecté cette année à la construction de chemins de colonisation est de \$582,000;
- Le montant du revenu collecté par chaque service de l'administration a augmenté dans une large mesure;
- Beaucoup de succès a été obtenu du travail des représentants des districts agricoles attachés à un certain nombre de nos établissements d'enseignement secondaire. Dans plusieurs cas, les conseils municipaux ont augmenté leur rémunération et les demandes généralement de toutes les parties de la province;
- Le commissaire nommé pour recueillir des renseignements au sujet de la législation relative aux compensations pour blessures reçues par les ouvriers et de préparer un bill en conséquence, est assez avancé dans l'important travail qui lui a été confié;
- La construction de la nouvelle prison centrale de Guelph est commencée;
- En 1904, la valeur de notre production minière était de plus de onze millions de dollars, pendant qu'en 1910, elle a été de trente-neuf millions; le revenu provenant des mines s'est élevé de la moyenne annuelle de \$70,000 qu'il était à une moyenne de \$771,000 par année;
- 8,000 immigrants ont été attirés dans la province par le département de la colonisation en 1910, et les chiffres de l'année courante montreront une augmentation;
- La prison centrale et l'asile des aliénés ont été vendus pour \$1,025,000;
- Les droits de succession pour cette année ont dépassé le million et le revenu en général a continué à augmenter;
- Parlant des raisons qui l'ont engagé à dissoudre le parlement, sir James dit: La vie de l'assemblée actuelle dépasse déjà en durée celle de la précédente et il y a à la Chambre onze vacances causées par la mort de feu le député de Victoria-Ouest, M. Fox; par la démission de huit autres députés, dont sept ont été élus à la Chambre des Communes, et par la démission de l'honorable Frank Cochrane qui a accepté le portefeuille des chemins de fer et canaux dans le cabinet Borden et par le départ duquel le gouvernement, l'assemblée législative et la province ont subi une perte sérieuse;
- Une dépense considérable — \$15,000 ou plus — aurait été encourue pour l'organisation de élections partielles, afin de remplir les vacances, et cette dépense aurait été répétée en moins d'un an.

D'après notre système, la pratique autorisée la dissolution avant l'expiration de la vie de la législature par l'absence du temps, et les faits énumérés justifient amplement une dissolution immédiate. En présence de l'avis donné publiquement par moi il y a quelques semaines, personne ne peut prétendre avoir été surpris.

L'ORGUE DE VILLERAY

M. le chanoine Roy en fait hier soir la bénédiction

Hier soir avait lieu dans l'église Saint-Rosaire de Villeray, la bénédiction d'un orgue. Ce fut à la fois une fête religieuse et musicale à laquelle presque tous les paroissiens assistèrent.

M. le curé J. A. Foucher, dès le début de la réunion, remercia Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal d'avoir délégué M. le chanoine Roy, chanoine du diocèse, pour faire la bénédiction du nouvel orgue.

Après la courte allocution du curé Foucher, eut lieu la bénédiction de l'orgue suivie du salut du Très Saint Sacrement.

Immédiatement après le salut, commença le concert d'inauguration du nouvel instrument.

Mme J. A. Jarry débuta par le "Grand Chœur" et la "Teccate" de Théo. Dubois. On a remarqué beaucoup

d'égalité de sons dans le nouvel instrument.

Avec cela, de la douceur, et un volume qui rendent les jeux très agréables.

M. Pruneau, de l'Institut Nazareth de Montréal a chanté l'"Ave Maria" de Dubois et l'"O Salutaris" de Saint-Saëns avec beaucoup de brio. Mlle M. H. Lefebvre a rendu l'"Agnus Dei" de Bizet et la "Prière du Soir" de Gounod en grande chanteuse qu'elle est.

Le chœur de chant, sous la direction de M. J. B. Sigouin, a très joliment interprété quelques notes.

La "Marche Pontificale" de T. Je. la Tombelle a été jouée de manière à faire cette fête dont les paroissiens de Saint-Rosaire de Villeray garderont longtemps le souvenir.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Nouveau club dans Ste-Marie

LE CLUB LIBERAL CONSERVATEUR DU QUARTIER PAPINEAU EST FONDE SOUS LE PATRONAGE DE L'HON. M. MONK ET DE M. TELLIER.

Au cours d'une enthousiaste assemblée où les professions libérales, la finance et la classe ouvrière étaient largement représentées, les conservateurs de Sainte-Marie ont fondé un nouveau club politique libéral conservateur.

C'est M. J. W. Dufault qui a pris l'initiative de cette fondation.

M. J. A. Masse, ex-candidat dans Sainte-Marie, a été nommé président pro tempore.

Il fut proposé par M. J. W. Dufault, appuyé par M. P. Charpentier, qu'une lettre soit adressée aux honorables Monk et Tellier les priant de bien vouloir accepter d'être patrons du club.

Les messieurs dont les noms suivent furent élus officiers:

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

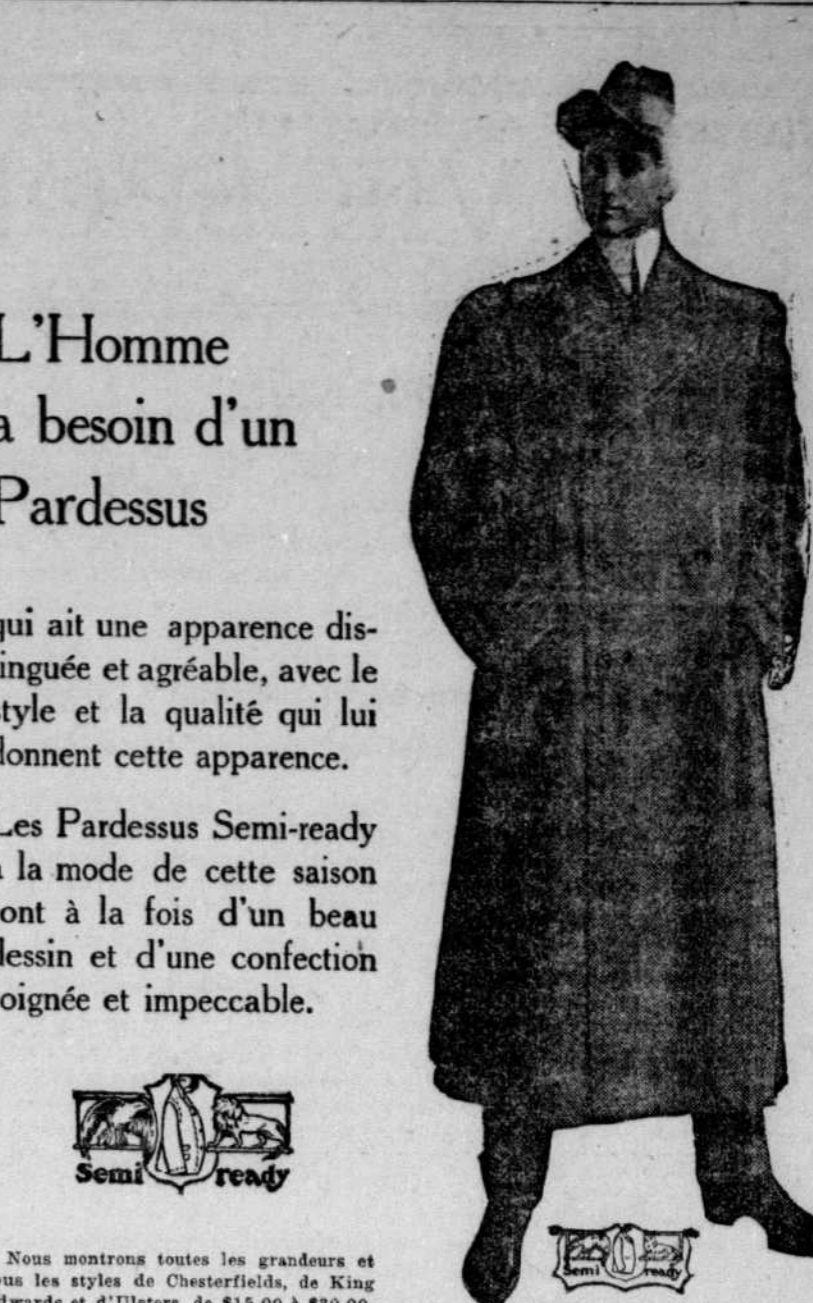
Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.



L'Homme a besoin d'un Pardessus

Les Pardessus Semi-ready à la mode de cette saison sont à la fois d'un beau dessin et d'une confection soignée et impeccable.

Non montrons toutes les grandeurs et tous les styles de Chesterfield, de King Edwards et d'Ulster, de \$15.00 à \$30.00.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Tous les membres sont convoqués à une deuxième assemblée qui aura lieu le 10 novembre prochain au même endroit.

Présidents honoraires, MM. T. Charpentier, Ricard, J. Germain; président actif, M. J. W. Michaud; 1er vice-président, M. E. Germain; 2ème vice-président, M. Dr. J. A. Laperrière; secrétaire archiviste, M. Georges Tanguay; assistant secrétaire, M. O. Perreault; trésorier, M. J. W. Dufault; membres du comité exécutif, MM. O. Robert, H. Dubuc, J. O. Pesant, H. Piché, J. Thériault, J. Laviolette, B. Richard, A. B. Ranger, Jos. Courtois, J. B. Vigne, J. B. Deslongchamps, J. A. Masse, M. Grandmaison, Ls. Germain, Dr. Lemire.

Après l'élection, on procéda à l'installation des officiers.

Adressant ensuite la parole: M. Loranger, président du club Monk, M.M. Sévigny, Masse, Germain et Charpentier.

Courroies Raccourcies
COURROIES SANS FIN
Réparations faites de nuit ou de jour.

D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

Banquet à l'Hon. M. F. D. Monk

Le Club Conservateur de Lachine donnera un banquet au Ministre des Travaux Publics le 8 novembre prochain

Le club Conservateur de Lachine a décidé d'offrir un banquet à l'hon. M. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier et ministre des Travaux Publics du Canada, mercredi, le huitième jour de novembre prochain, à la salle Clément, à Lachine, à l'occasion du choix de M. Monk comme ministre de la Couronne dans le nouveau cabinet Borden et pour célébrer l'avènement au pouvoir du parti conservateur.

Cet événement politique, il n'y a pas de doute, va avoir un grand retentissement dans tout le pays.

Les billets, au prix d'une piastre et demie, sont en vente à Lachine, chez le trésorier du club, M. J. W. LePailleur, et à Montréal, au bureau de M. Jos. A. Descauries, C.R., le président du Club au No 67 de la rue Saint-Sulpice et aux bureaux du *Devoir*.

Le nombre des billets est limité à 400. Ceux qui désirent s'en procurer sont priés de se hâter de les retenir.

Les Soeurs de Jésus-Marie font une perte sensible

Décès de la fondatrice de l'Orphelinat de Saint-Paul, Orégon, à l'âge de 76 ans

La communauté des Soeurs Jésus-Marie vient de subir une perte sensible en la personne de la Révérende Soeur Marie-Fébronie, née Mélanie Van Dandaighe à Saint-Jean-Baptiste de Rouville en 1835. La défunte entra dans la vie religieuse à la maison-mère de sa communauté en 1855. Elle partait quatre ans plus tard avec onze de ses compagnes, sous la conduite de Mgr. Blanchette, pour aller fonder l'orphelinat de Saint-Paul, Orégon, puis la maison provinciale de Portland, où elle remplit les fonctions d'économe pendant de longues années.

La défunte était la soeur de feu André Van Dandaighe dit Gadbois, qui fut zélé paroissien, et de feu Adèle Soeur Marie-Fébronie, épouse de M. Van Dandaighe, épouse de M. Van Dandaighe. Elle laisse, outre ses compagnes du cloître, un frère, M. Jean-Jacques Van Dandaighe, employé à l'hôtel de ville de Montréal, et une soeur, Mary, retirée au couvent de St Victor de Beloeil. Elle était aussi la tante du Rév. Père Van Dandaighe, S. J., et de M. D. Van Dandaighe, tailleur de la rue Saint-Denis. La défunte avait atteint l'âge de 76 ans.

Pour notre Université canadienne - française

DES COMMISSIONS DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE CONVOQUENT, POUR JEUDI SOIR, 2 NOVEMBRE, UNE REUNION OU SEBONT DISCUS LES L'ACHAT DE L'UNIVERSITE LAVAL PAR LA VILLE DE MONTREAL ET LE CHOIX D'UN NOUVEAU SITE.

Deux commissions d'études de la société St-Jean-Baptiste, celles des intérêts scolaires et des intérêts artistiques et littéraires, convoquent pour le jeudi soir, 2 novembre, à 8 h., au Monument National, une réunion à laquelle seront invités M. le vice-recteur de l'Université Laval ainsi que des délégués de chaque Faculté et du Bureau des gouverneurs. On conviera aussi à la réunion des représentants du Conseil municipal et du Bureau de contrôle.

Objet: Etude du projet de vente de l'Université Laval à la Ville de Montréal et de sa transformation en bibliothèque municipale; choix d'un nouveau site pour les édifices universitaires; recherche des moyens les plus pratiques de promouvoir les intérêts matériels de l'Université.

LA REVOLUTION EN CHINE

UN EDIT IMPERIAL GARANTIT UNE CONSTITUTION IMMEDIATE; PAS DE NOBLES DANS LE CABINET ET LE PARDON GENERAL POUR LES CRIMES POLITIQUES COMMIS DEPUIS ET Y INCLUS LA REVOLUTION DE 1898.

Pékin, 31. — Le gouvernement chinois a accédé à la demande de l'Assemblée Nationale en accordant, par un décret, en date d'hier, un régime absolument Constitutionnel et immédiat.

Ce décret fait apologie pour toutes les erreurs commises par le Trône, dans le passé et garantit qu'aucun noble ne fera partie du nouveau ministère.

Un second édit amnistie tous ceux qui ont pris part aux différentes rébellions contre l'empire, depuis et y inclus celle de 1898.

L'édit est signé de l'empereur Hsuan-Tung; en voici quelques passages: "J'ai régné trois ans et j'ai toujours tâché d'agir pour le plus grand bien de mon peuple, mais sans expérience, j'avais mal choisi mes conseillers et m'étais entouré d'un trop grand nombre de nobles.

Les gens en qui j'avais placé ma confiance m'ont trompé et ont détourné les fonds publics. Plusieurs fois des édits ont été promulgués mais aucun n'a été observé. Tout ceci est par ma faute, et je jure devant l'histoire entier que je favoriserai la réforme et suivrai la constitution fidèlement en modifiant la législation, en prenant soin des intérêts du peuple et un rôle veillant l'oppression qui pèse sur lui. Les vieilles lois seront abolies et je favoriserai l'union des Chinois avec les Mandchoux."

Des mesures immédiates ont été prises pour la formation du nouveau ministère, dont les nobles seront exclus. Le prince manchou Shih-U, président de l'Assemblée, a obtenu la permission de démissionner. Il sera remplacé par le chinois Li-Chia-Chu. Le ministre de la police, un autre Manchou nommé Kuei-Chun, se retire également et Chao-Ping-Chung prend sa place.

D'importants détachements de troupes gardent le palais impérial et les portes de la ville, car quoique le gouvernement se soit plié aux exigences de l'Assemblée nationale et qu'il ait ici 20,000 soldats, la capitale n'est pas encore hors de danger.

L'édit impérial a produit un très bon effet parmi le peuple et l'on croit qu'il facilitera d'autant plus la tâche de Yuan Shi Kai dans ses négociations avec les rebelles.

A Tien-Tsin, les troupes Internationales ont fait hier une démonstration et ont défilé dans la ville, afin d'impressionner la population par leur nombre et leur aspect martial.

Le Commissaire des douanes a reçu une lettre du Comité révolutionnaire, l'avertissant que se donner à l'intention de prendre possession aussitôt que possible, de Tien-Tsin et de Pékin.

UN MASSACRE D'ARABES

Quatre mille indigènes ont été tués, au cours d'une charge par les Italiens

Malte, 31. — Des dépêches dignes de foi assurent que les Italiens ont tiré une rude vengeance de la trahison des Arabes qui se sont ralliés aux Turcs.

Tous les sujets masculins trouvés dans les tentes auraient été mis à mort; il n'y a pas de preuve que des hommes soient au nombre des victimes, mais les Turcs le disent.

La charge des Italiens a ravagé toute la région comprise entre leurs avant-postes et la ville. Cet ours, qui mesure plusieurs mille de superficie, est couvert de planiers et abrite les résidences d'été des tribus.

Plus de quatre mille Arabes seraient tués.

Cette exécution a produit une surexcitation intense sur les populations de l'intérieur. On a craint qu'elles ne se soulèvent en masse et qu'elles ne concentrent en force tellement nombreuses qu'elles refoulent les Italiens et envahissent la ville elle-même.

Les européens qui ont des parents ou des amis dans la région sont très alarmés.

LES PERTES ITALIENNES

Milan, 31. — La rumeur augmente sans cesse, que le gouvernement caché la vérité au sujet des pertes des Italiens à Tripoli. Celles-ci seraient de beaucoup plus importantes que l'on a annoncé, mais on craint d'effrayer le peuple. La note officielle annonce 13 officiers et 361 hommes tués et 16 officiers et 413 soldats blessés.

Le "Giornale d'Italia" annonce aujourd'hui que 100,000 hommes des troupes de réserve ont été rappelés encore sous les drapeaux.

ENVER BEY A TRIPOLI

Constantinople, 31. — Une note officielle confirme l'arrivée à Tripoli de Enver Bey. Il a fait publier une proclamation engageant les Turcs et les Musulmans en général, à résister aux Italiens jusqu'à la mort.

LE MONUMENT CARTIER

On le dévoilera en 1914, qui est le centenaire de la naissance du grand homme d'Etat

M. Eugène W. Villeneuve qui a lancé le projet d'élever une statue à Sir Georges-Etienne Cartier, déclare que son idée est reçue avec le plus grand enthousiasme.

"Nous avons, dit-il, l'intention de demander des souscriptions à toutes les provinces du Dominion, au gouvernement fédéral et à la Ville de Montréal. Notre ville doit beaucoup au grand homme d'Etat. En 1872, dans un discours prononcé au square Viger, il déclara que le Pacifique Canadien aurait son terminus à Montréal. Sa prophétie s'est réalisée et nous savons tous ce que cela veut dire pour nous. Nous nous proposons d'ériger ce monument sur le Mont Royal, en face du parc Jeanne Mance. La première pierre serait posée à l'automne de 1913, 40 ans après la mort de Cartier. Le dévoilement du monument aurait lieu en 1914, qui sera le centenaire de sa naissance. Nous aurons une manifestation qui durera trois jours et à laquelle les hommes éminents du Canada seront invités à prendre part. Nous avons l'intention d'offrir le patronage du mouvement à Sir Charles Tupper qui fut si intimement lié avec Sir John A. Macdonald et à Sir Georges-Etienne Cartier dans leur œuvre de la confédération. Le comité sera composé de nos principaux citoyens anglais et français. Pour faire un monument digne de Cartier, il nous faudra \$100,000 au moins.

"Les divers comités seront nommés à l'Assemblée qu'aura lieu le 9 novembre au Monument National pour l'installation des officiers des clubs conservateurs de la division de Maisonneuve. Nous espérons que M. Borden et ses collègues seront alors avec nous."

L'Assemblée des électeurs de langue anglaise convoquée pour mardi pour former un club conservateur n'aura lieu que jeudi à la salle municipale du quartier Laurier.

M. H. L. Foucher de retour d'Europe

LE PRESIDENT DE LA MAISON BERTRAND, FOUCHER, BELANGER, MARCHANDS D'ORNEMENTS D'EGLISE, FAIT UN SPLENDEND VOYAGE EN ITALIE.

Nous avons eu le plaisir de serrer dernièrement, la main à M. H. L. Foucher, retour d'un magnifique voyage en Europe.

M. Foucher, qui est président de la maison Bertrand, Foucher, Bélanger a passé 3 mois de l'autre côté de l'Atlantique. Il a visité Londres, Paris, mais surtout Florence, quelques autres villes de l'Italie et même plusieurs villages. Il est allé à Carrare, petite ville célèbre par ses carrières de marbre. M. Foucher a vu là de véritables merveilles de la statuaire, et a donné plusieurs commandes pour la maison qu'il représente. Ces commandes arriveront dans quelque temps, et seront toute une révélation pour le public artistique habitué plutôt aux bronzes et aux plâtres qu'aux marbres.

M. Foucher a déclaré que la maison Bertrand, Foucher, Bélanger, qui n'a qu'un peu plus d'une année d'existence, était très florissante. Le public, et

particulièrement le clergé, ne lui ont pas ménagé leur encouragement, prouvant par là combien les efforts de ces messieurs, pour satisfaire leur clientèle, avaient été reconnus.

Les affaires augmentent sans cesse, et si cela continue de la sorte, pendant un an, il pourrait se faire que les actionnaires eussent de fort belles surprises.

Comme nous disions à M. Foucher qu'une rumeur circulait à l'effet qu'il avait l'intention de se séparer de ses associés, "Ceci est absolument faux", répliqua-t-il. "La preuve est que j'ai encore investi de l'argent dans l'entreprise, tout dernièrement."

"J'ai la plus entière confiance que notre commerce réussira sur toute la ligne. Et quand nos statues en marbre arriveront, nul doute que les acheteurs en grand nombre se presseront dans nos magasins afin de se procurer à des prix très raisonnables, de véritables œuvres d'art."

La famille de l'enfant était représentée à l'enquête par Me Eugène Godin, avocat.

La famille de l'enfant était représentée à l'enquête par Me Eugène Godin, avocat.

La famille de l'enfant était représentée à l'enquête par Me Eugène Godin, avocat.

La famille de l'enfant était représentée à l'enquête par Me Eugène Godin, avocat.

La famille de l'enfant était représentée à l'enquête par Me Eugène Godin, avocat.

La famille de l'enfant était représentée à l'enquête par Me Eugène Godin, avocat.

La famille de l'enfant était représentée à l'enquête par Me Eugène Godin, avocat.

La famille de l'enfant était représentée à l'enquête par Me Eugène Godin, avocat.

La famille de l'enfant était représentée à l'enquête par Me Eugène Godin, avocat.

La famille de l'enfant était représentée à l'enquête par Me Eugène Godin, avocat.

La famille de l'enfant était représentée à l'enquête par Me Eugène Godin, avocat.

La guerre Turco-Italienne

La Noblesse Italienne perd deux de ses membres, au cours d'un engagement. — Une expédition bien conduite

Rome, 31. — On vient de recevoir l'annonce de la mort, au cours de la bataille de Homs, près de Tripoli, d'un des membres de la Noblesse Italienne, un officier de cavalerie aide de Camp de Sa Majesté.

Le premier, âgé de 25 ans, avait jusqu'à présent, servi dans les mers du Chine et était en congé pour quelques mois, lorsque la guerre éclata.

Il rejoignit immédiatement son poste.

L'ancien premier ministre Sonnino, chef de l'opposition à la chambre des députés, et le comte Giacardini qui fut son ministre des affaires étrangères, arrivent d'un voyage à Tripoli où ils sont allés observer les troupes. Ils ont refusé de donner aucun interview, mais ils reconnaissent franchement que les opérations ont été bien conduites depuis le commencement de l'expédition. Ce point est intéressant, en vue de leur politique future. Ils ont étudié l'organisation navale et militaire et assurent qu'il est difficile de faire mieux. Rien n'a été laissé à l'imprévu. Il est évident que l'état-major italien a profité des enseignements qu'ont donnés les expériences de autres pays, en matière coloniale.

Ces messieurs mentionnent aussi l'enthousiasme qui règne parmi les troupes.

Le MECONTENTEMENT DANS L'ARMÉE ITALIENNE (Spécial au "Devoir")

Vienne, 31. — L'attentat commis contre le colonel Stroppa, au moment où le 35ème régiment d'infanterie quittait Bologne pour Tripoli, hier, n'est pas un fait isolé du malaise qui règne parmi les troupes italiennes, car il est de fait que les officiers ont mille misères à retenir les soldats qu'on enrégimente pour la guerre italo-turque.

TRIPOLI EN DANGER

Londres, 31. — Les nouvelles de la Tripolitaine sont plutôt rares, à cause de la censure sévère imposée par l'Italie.

Il semble certain, toutefois, que les Turcs ont recouvré les environs de Tripoli et ils pourraient bien reprendre la ville aux Italiens.

Les derniers rapports disent qu'il y a eu, au cours du combat de vendredi, 5,000 tués et 7,000 prisonniers.

On craint que, si les Turcs reprennent Tripoli, ils ne se livrent à un massacre des chrétiens, pour venger la mort des Arabes que les Italiens auraient fusillés en grand nombre, sans tenir compte de l'âge ou du sexe.

LES TURCS GAGNENT DU TERRAIN

Constantinople, 31. — Les troupes Turques ont pris deux autres fortes à l'entrée de Tripoli, obligeant les Italiens à se retrancher dans la ville même.

Notes de l'Hôtel de Ville

LES EMPRUNTS MUNICIPAUX.

L'échevin Leclaire qui demande à la commission de législation de décider que la ville ne fera plus d'emprunts dits permanents déclare que cette proposition n'est que le corollaire de la motion, qu'il a secondée le printemps dernier, imposant le coût complet des pavages aux propriétaires.

"Je veux, dit-il, qu'il n'y ait plus que des emprunts spéciaux remboursables par fonds d'amortissement quand les travaux pour lesquels ils seraient faits seront terminés. Si cette mesure ne passe pas, je demanderai le rachat de la loi sur le coût des pavages. Ce n'est pas en effet la peine de faire payer les pavages par les propriétaires, si la dette de la ville continue à augmenter quand même."

PAS DE PRESSION.

La nouvelle que l'étendue de l'incendie de lundi soir, à l'angle des rues Drolet et Laurier, est due au manque de pression d'eau, cause des commentaires peu favorables à la "Montreal Water and Power Co.", à l'Hôtel-de-Ville.

On dit que chaque fois qu'il y a un incendie dans le Nord de la ville, la même chose arrive. Les commissaires croient qu'il est plus que temps d'examiner la question, mais ils s'en tiennent à la position qu'ils ont prise: ils ne veulent pas procéder à cette appropriation sans une expertise faite par la ville des livres de la compagnie.

LE REVENU DE LA VILLE.

Le revenu de la ville, donné par la taxe foncière sera de beaucoup augmenté cette année. Du 1er au 25 octobre, on a perçu \$615,728.56. Aujourd'hui on pense percevoir un quart de million et, jeudi, un demi-million.

Demain est le jour de la légalisation, le dernier jour où sera alloué l'acompte de 3 pour cent.

La foule était telle ce matin aux guichets, qu'une dame s'en est allée furieuse après avoir attendu inutilement pendant plus de deux heures. Elle jure qu'on ne la repêchera plus à l'Hôtel-de-Ville dans une telle cohue semblable.

NOUVELLE ANNEXION.

Un nombre des annexions que le Conseil municipal demandera à la Législature de décréter est celle de Montréal-Est. Les habitants de cette municipalité sont, dit-on, tous favorables à l'annexion au quartier de la Longue-Pointe.

Mort accidentelle

Ce matin, à la Morgue, on a procédé à l'enquête sur la mort du jeune Henri Désilets, tué par un automobile conduit par M. G. Valiquette.

La voiture est la propriété de M. Bernier. Au moment de l'accident, M. Valiquette avait avec lui, M. René Cadieux.

M. Valiquette a rendu un témoignage très clair et très précis. Il a avoué n'avoir pas vu l'enfant et il croit qu'Henri Désilets a dû se jeter sur le côté de la machine, car s'il s'était trouvé à l'avant, M. Valiquette aurait certainement le temps d'arrêter la voiture. Au moment de l'accident, les cinq lampes de la machine étaient allumées, et la voiture ne roulait qu'à une vitesse de huit à dix milles à l'heure.

La jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

La famille de l'enfant était représentée à l'enquête par Me Eugène Godin, avocat.

Une poursuite de \$177,500

La compagnie de l'Hôtel Poloquin a donné instruction ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Au Cercle Charent de l'A. C. J. C.

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin, à ses avocats, d'intenter une poursuite contre la succession de l'amiral Charles Richard Boxer, d'Angleterre, en réclamation de \$177,500.

La compagnie Poloquin avait loué à la succession Boxer l'édifice situé au coin sud-ouest des rues Saint-François-Xavier et St-Jacques. Il y a un an comme les murs de cette bâtisse menaçaient de s'écrouler la Ville L.A.C.J.C.A. célébrait hier soir, le 29ème les fit démolir. Les nombreux locataires délogés réclamèrent des dommages de la compagnie de l'Hôtel Poloquin, leur propriétaire, et collecté à son tour poursuivit la succession avec le Royal Trust comme mise en cause.

Service anniversaire

Québec, 31. — Le Cercle Charent de l'A. C. J. C. a eu ce matin,